PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

LA CRISE DE L'UNIVERSITÉ EN AFRIQUE : DIAGNOSTIC ET ÉLÉMENTS DE STRATÉGIES TRANSVERSALES

Volume XII – Numéro 22 - Bouaké, les 09, 10 et 11 Juin 2022 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85
(+225) 01 03 47 11 75
(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : https://www.perspectivesphilosophiques.net

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉNAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA**.**
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANOH, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr. Kouassi Marcelin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal **PALÉ-KOUTOUAN**, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : ALLOCUTIONS ET COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....1

I. ALLOCUTIONS.....1

Allocution du Président du comité d'organisation.....2

Allocution du Directeur du Département de Philosophie.....6

Allocution du Directeur de l'UFR-CMS.....9

Allocution du Président de l'Université Alassane OUATTARA.....12

Allocution du Maire de Bouaké.....15

Allocution du Ministre de la Promotion de la bonne Gouvernance et de la lutte contre la Corruption, Parrain du Colloque.....17

Allocution du Président du Conseil Économique Social Environnemental et Culturel, Patron du colloque.....19

Allocution de clôture du Président émérite de l'Université Alassane Ouattara, Président de la Chaire UNESCO de Bioéthique de l'UAO.....21

Rapport de synthèse.....24

Recommandations.....31

II. COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....33

« Vrai et faux pluralisme ». Les universités dans l'ordre mondial contemporain,
Ernst Wolff.....35

Notre devoir et notre foi au caractère universel de l'Université,
Thiémélé L. Ramsès BOA.....51

DEUXIÈME PARTIE : AXES DE RÉFLEXION ET ATELIERS.....63

PREMIER AXE : GOUVERNANCE ET FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS...65

Mauvaise gouvernance endémique des États africains : approche synoptique des universités en déconstruction,
Kobenan Maxime KOUMAN.....67

L'essence de l'université chez Heidegger : la *Lehrerschaft* face aux défis de la *Führerschaft*, cas de l'Afrique,
Pascal Dieudonné ROY-EMA.....85

La gouvernance universitaire à l'épreuve de la discipline sur le campus au Cameroun,
Saidou ABOUBAKAR.....101

Gouvernance et financement des universités de la zone UEMOA,
Kadiatou SANOGO N'DOURE 119

Fondements et typologie caractéristique de la crise de l'université en Afrique : cas de l'université gabonaise,
Georges MOUSSAVOU.....135

Projets d'école et l'autonomie des universités au Togo,
Ati-Mola TCHASSAMA.....149

La communication interne de l'UFR/LAC de l'université Joseph KI-ZERBO au Burkina Faso,
1. Marcel BAGARE 2. Dognon Lucien BATCHO 3. Salif ZONGO.....165

DEUXIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET QUESTION DU GENRE.....185

Femmes et carrières à l'épreuve de la disparité fondée sur le sexe au sein de l'université de N'Djamena,
1. Dieudonné VAÏDJIKÉ 2. Alexis NGARMBATEDJIMAL 3. François NDILBÉ MBAÏNGUEM.....187

Genre et harcèlement sexuel en milieu universitaire : le cas des étudiantes des universités de Côte d'Ivoire,
Lou Gobou Bien-aimée GOHI.....203

TROISIÈME AXE : FORMATION ET EMPLOYABILITÉ DES ÉTUDIANTS.....217

La dialectique de la formation et de l'emploi : l'université à l'épreuve du devenir,
Akpolê Koffi Daniel YAO.....219

Penser la crise des universités africaines comme une crise de la langue de la formation scientifique,
Tohotanga COULIBALY.....233

La philosophie de l'entrepreneuriat : une implication socio-économique de l'allégorie de la caverne chez Platon,
Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ.....247

Formation et employabilité des étudiants africains, quelle approche philosophique ?,
Aikpa Benjamin DIOMAND.....263

La question de la réforme et la révolution dans l'université en Afrique à la lumière de la pensée de Paul RICŒUR,
Oi Kacou Vincent Davy KACOU.....283

L'employabilité des diplômés en SHS au Mali : des dynamiques contradictoires aux origines de la crise de l'université,
Sambou DIABY.....299

Les universités africaines : entre professionnalisation manquée des enseignements et prolifération des instituts privés d'enseignement supérieur douteux,
Théodore TEMWA.....315

Crise de l'université camerounaise comme crise des sciences sociales : entre théorisation et professionnalisation des enseignements,
Lydie Christiane AZAB à BOTO.....333

De la mission nouvelle des universités africaines : pour une politique d'employabilité des jeunes,
Miesso ABALO.....351

Formations et risques de chômage des étudiants au Gabon : quelle représentation sociale ?,
Parfait MIHINDOUBOUSSOUGOU.....365

QUATRIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET CULTURE DE L'EXCELLENCE.....383

De la promotion de l'éducation positive pour une université plus créative,
Hyacinthe Aboa ACHI.....385

La refondation de l'université africaine comme institution méritocratique : un impératif catégorique dans la quête de l'excellence,
Franck KOUADIO.....399

Culture organisationnelle et excellence à l'Institut Supérieur du Génie Électrique du Burkina Faso (ISGE-BF)
Marcel ZERBO.....419

Le finalisme aristotélicien : une invitation à l'excellence pour nos universités africaines,
Arnaud-Olivier GNAHOUA.....435

De la culture de l'excellence dans l'espace universitaire africain : réflexion à partir de la pensée de Njoh-Mouelle Ébénézer,
Zolou Goman Jackie Élise DIOMANDÉ.....447

Une auratisation de l'environnement académique peut-elle sauver l'université de la grisaille ?,
Masséké OPONOU.....463

Conditions pour un excellent enseignement à l'université,
Niali Armand-Privat PILLAH.....477

CINQUIÈME AXE : SYNDICALISME, POLITIQUE ET VIOLENCE À L'UNIVERSITÉ.....497

La fin et les moyens : conséquences de l'auto-justification de la violence politique et syndicale dans les universités ivoiriennes,
Youldé Stéphane DAHÉ.....499

La démocratisation des libertés chez Marx : une propédeutique à la pacification de l'espace universitaire ivoirien,
Jean-Joel BAHI.....515

Les universités ivoiriennes à l'épreuve de la violence des syndicats estudiantins,
1. Koffi Décaird KOUADIO 2. Alice KOUAKOU.....531

Le paradigme esthético-éducatif aristotélicien et schillérien face à la problématique de la violence dans l'espace universitaire ivoirien,
Koudou François OZOUKOU.....545

La FESCI, ce boulet que porte l'université ivoirienne dans un élan de servitude volontaire,
Bledé SAKALOU.....557

Violences en milieux universitaires : déterminisme et normativité d'un phénomène pernicieux en Côte d'Ivoire,
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON.....575

Les enjeux de l'art technologique dans les crises universitaires ivoiriennes à partir de la pensée de Walter BENJAMIN,
Barthelemy Brou KOFFI.....589

Violences estudiantines syndicales en Côte d'Ivoire : entre revendications légitimes et délinquance,
Kouassi Marcelin AGBRA.....605

Les relations conflictuelles entre les syndicats et l'administration gabonaise. Cas du SNEC de 1991 à 2020,
1. Lucien MANOKOU 2. Nathalie EBANETH.....621

SIXIÈME AXE : RESPONSABILITÉS ÉTHIQUES, PÉDAGOGIQUES ET ACADÉMIQUES DES UNIVERSITAIRES.....637

Décolonisation de la pensée : exigence de qualité académique,
Mafa Georges ASSEU.....639

Du modèle anthropologique canguilheméen : une thérapie à la crise de l'université en Afrique
Florence BOTTI.....655

Le savoir ou la politique : la mission des universitaires africains en question,
Dotsè Charles-Grégoire ALOSSE.....667

L'enseignement philosophique : un modèle d'étude exégétique pour une université en crise,
Chantal PALÉ-KOUTOUAN.....683

L'enseignement dialectique platonicien : un guide d'éducation pour l'excellence universitaire,
Ange Allassane KONÉ.....699

Autodétermination des peuples et censure : la fonction de l'université selon Kant,
Amidou KONÉ.....715

Éthique de la discussion et crise de l'université en Afrique,
Cyrille SEMDE.....731

SEPTIÈME AXE : INFRASTRUCTURES, TICE ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE.....745

TICE, déconstruction ou reconstruction technoscientifique de la crise des universités en Afrique subsaharienne ?,
Kouadio Victorien EKPO.....747

Le rôle de l'insuffisance des infrastructures dans la crise universitaire au Niger,
Abdou KAILOU DJIBO.....761

Problèmes de logements d'étudiants et crises académiques à l'université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo,
1. Djibril KONATÉ 2. Foussata DAGNOGO.....783

HUITIÈME AXE : LIBERTÉS ET FRANCHISES UNIVERSITAIRES...797

Ontologie augustinienne et résolution des crises universitaires,
N'gouan Yah Pauline ANGORA épse ASSAMOI.....799

NEUVIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS...811

La vocation de l'université en Afrique à la lumière du *Conflit des facultés* d'Emmanuel Kant,
Éric Inespéré KOFFI.....813

De la décadence éthico-religieuse à la déconfiture institutionnelle des universités en Afrique : une analyse prospective,
Kouassi Honoré ELLA.....829

Communication de crise et crises de fonctionnement dans les universités subsahariennes,
Faloukou DOSSO.....847

Sociétés en crise et crise de l'université en Afrique : la culture comme recours dans la perspective de Paulin HOUNTONDJI,
Kouamé Hyacinthe KOUAKOU.....863

La crise des universités africaines : le péril de l'éducation parentale,
Aya Anne-Marie KOUAKOU.....879

Fondements et enjeux de la crise de l'université publique en Afrique noire : quels repères pour en sortir ?,
Bilakani TONYEME.....895

Université et culture des valeurs morales chez les étudiants au Burkina Faso,
Bawala Léopold BADOLO.....911

Universités, enseignants-chercheurs : objectifs et implications socio-politiques en Afrique,
Cyrille MICKALA.....927

Les universités dans le développement des sociétés africaines,
Adjoua Marie Jeanne KONAN.....949

Le conservatisme platonicien, un possible remède à la crise de l'université,
Amed Karamoko SANOGO.....963

Crise des universités africaines comme crise de la rationalité,
Roland TECHOU.....979

L'engagement des universitaires face aux réalités sociales chez Marcuse,
Amara SALIFOU.....995

Crise universitaire et défis éducationnels à partir de la pensée de Hobbes,
Amenan Madeleine Épouse Ekra KOUASSI.....1011

Crise universitaire : impératif éthique bergsonien de libération de l'intellect,
Amani Albert NIANGUI.....1025

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

LA REFONDATION DE L'UNIVERSITÉ AFRICAINE COMME INSTITUTION MÉRITOCRATIQUE : UN IMPÉRATIF CATÉGORIQUE DANS LA QUÊTE DE L'EXCELLENCE

Franck KOUADIO
Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY Abidjan-Cocody (Côte d'Ivoire)
sekorekouadio@gmail.com

Résumé :

L'université est le creuset des savoirs et de la recherche scientifique. Elle se doit de viser la fine pointe du concept : l'excellence. L'excellence est le meilleur et l'exigence absolue de la qualité dans toutes les missions qu'assume aujourd'hui, la communauté universitaire. Seulement, l'accomplissement desdites missions est parfois compromis par des dysfonctionnements systémiques qui gangrènent l'université : effectifs pléthoriques, faible compétitivité, déficit d'enseignants, retards chroniques, chevauchement des années académiques, faible financement de la recherche scientifique, etc. Dans ces conditions, les universités africaines auront du mal à relever les défis de la productivité scientifique, de la compétitivité et de la visibilité internationale, sans une refondation préalable. Mais comment cette refondation est-elle possible ? Conscient de l'importance du rôle des universités, nous formulons, dans cette étude analytico-critique, l'impératif catégorique de la refondation de l'université en Afrique sur le mérite, en vue de réaliser l'excellence.

Mots clés : Culture du mérite, Excellence, Impératif catégorique, Refondation, Université.

Abstract:

The university is the crucible of knowledge and scientific research. It must aim for the cutting edge of the concept: excellence. Excellence is the best and the absolute requirement of quality in all the missions assumed by the university community today. However, the accomplishment of these missions is sometimes compromised by systemic dysfunctions that plague the university: overstaffing, low competitiveness, lack of teachers, chronic delays, overlapping of academic years, low funding for scientific research, etc. Under these

conditions, African universities will find it difficult to meet the challenges of scientific productivity, competitiveness and international visibility, without a prior overhaul. But how is this refoundation possible? Aware of the importance of the role of universities, we formulate, in this analytical-critical study, the categorical imperative of the refoundation of the university in Africa on merit, in order to achieve excellence.

Keywords : Culture of merit, Excellence, Categorical imperative, Refoundation, University.

Introduction

La pression capitaliste conduit les États à s'organiser comme des sociétés privées soucieuses de réaliser du profit. Dans l'optique de créer toujours plus de richesse, les politiques publiques au sein des États africains sont trop souvent axées sur des objectifs de croissance économique et de développement matériel à outrance. Il est pourtant, essentiel de tenir compte de la dimension humaine dans le processus de développement des États africains. Considérer la dimension humaine, c'est s'évertuer à éduquer et à former des hommes et des femmes, des citoyens, des scientifiques, des entrepreneurs, en un mot d'excellentes ressources humaines. En la matière, l'école primaire et l'enseignement secondaire donnent aux plus jeunes apprenants, l'éducation et la formation de base. Il revient alors, à l'université africaine de consolider ces prérequis et pré acquis, en formant des scientifiques et des professionnels de pointe, capables, par leurs connaissances poussées, de booster le développement de leurs États. « L'éducation et la formation universitaires s'imposent peu à peu comme le moyen le plus juste de déterminer la compétence qui présidera à la répartition des places » (V. Morin, 2018, p. 2). Là où le bât blesse, c'est que l'université africaine est en proie à une crise profonde aux formes variées : crise de motivation des acteurs du système universitaire, crise des valeurs, crise de confiance, entre autres. Comment, dans ce contexte de crise, refonder l'institution universitaire africaine pour en faire un pôle d'excellence au service du développement intégral de l'Afrique ? La résolution de cette question sera précédée de l'examen préalable de quelques crises que traverse l'université africaine. L'ensemble de l'étude sera réalisé sous l'auspice

des méthodes analytique et critique. L'analyse permettra de mettre en évidence, le contenu de la crise que vit l'université africaine ; quant à la critique, elle servira à questionner la source de la crise et à y proposer des pistes de solution.

1. La typologie des crises à l'université

Différents types de crises gangrènent l'université africaine, avec pour inconvénient d'en saper le dynamisme et d'en compromettre l'efficacité et la compétitivité. La présente étude en identifie principalement deux : la crise de motivation des acteurs et la crise des valeurs.

1.1. La crise de motivation des acteurs

La motivation est une attitude positive relevant du désir et de la volonté de faire une chose, de poser un acte. C'est un désir spontané qui insuffle une certaine énergie, un certain dynamisme propice à la réalisation d'un projet. Elle est nécessaire à tout homme désireux de réussir une mission à lui confiée. La motivation requiert un état d'esprit positif, c'est-à-dire une mentalité confiante et conquérante. Elle renvoie à l'ensemble des manières d'agir, de penser d'une personne ou d'un groupe de personnes ; c'est son état d'esprit. La mentalité représente une donnée fondamentale indispensable à l'équilibre de la personne ou du groupe. Ladite mentalité est le ferment du capital confiance, de l'optimisme conquérant et de la vitalité humaine. Elle est le moteur du penser et de l'agir. Lorsque la mentalité est en crise, alors l'homme chancelle, vacille et tâtonne : c'est l'échec programmé. La crise de motivation, doublée d'une crise des mentalités, est le signe d'une faillite imminente de la société. Elle est d'autant plus redoutable qu'elle donne des raisons légitimes de s'inquiéter lorsqu'elle survient dans une institution aussi essentielle et prestigieuse que l'université. En quels sens y a-t-il une crise de motivation dans les universités africaines ?

La crise de motivation est saisissable à tous les niveaux de l'université africaine. Aussi bien chez les étudiants que chez leurs maîtres et les enseignants, le constat amer d'une démotivation sans cesse croissante, se fait sans difficulté. L'on remarque aussi chez les personnels administratifs le même agacement quant à la nécessité de travailler pour une institution qui peine à

offrir à ses employés, le strict minimum pour créer des conditions de travail et de vie dignes. Ainsi,

> en l'absence de vision, de prise de conscience et de volonté politique autour de l'enjeu des rapports entre l'université et la science, on assiste à une sorte de démotivation et de démobilisation des hommes et des femmes dont les capacités de recherche sont freinées par un environnement qui les condamne à la clochardisation. Demi salaire, demi travail, disait-on naguère dans le campus d'Abidjan, en Côte d'Ivoire (J.-M. Éla, 2006, p. 201).

Le politique est, pour une bonne part, responsable de la crise de motivation, qui menace de délitement l'université. L'enseignement est un sacerdoce. Il relèverait du don de soi, du sacrifice pour les autres. Soit ! Mais ? c'est aussi un travail, et en tant que tel, la rétribution qui en découle doit être conséquente afin d'intéresser durablement l'enseignant à l'idée de servir avec plaisir, amour et entrain. Le sentiment de « laissés pour compte » éprouvé par les professionnels de l'enseignement a des effets inhibiteurs sur leur moral, leur mentalité et sur la motivation qu'on pourrait attendre d'eux. « Un homme qui a faim n'est pas un homme libre », disait Félix HOUPHOUËT-BOIGNY. Comment peut-on servir avec abnégation et amour en étant démuni, vilipendé et avili ?

Faire de la recherche scientifique sans moyen est nécessairement source de démotivation et de démobilisation. « Le financement est également un problème majeur. Une étude menée par le comité de développement d'Afrique australe en 2008 a constaté que les niveaux de financement n'avaient pas évolué au cours des dix dernières années » (P. Pol, 2012, p. 1). Or, la fertilité et la créativité des enseignants-chercheurs et chercheurs, ne peuvent être productives en l'absence de moyens financiers et de conditions matérielles de travail décentes et de vie saines. Le quasi délaissement de l'université africaine en équipement et en financement de la recherche, met à mal la productivité scientifique, la compétitivité internationale et l'honorabilité des acteurs.

Il en va de même pour les étudiants, qui arpentent chaque jour, les routes des universités pour suivre les cours dans des amphithéâtres et salles de travaux dirigés aux effectifs pléthoriques sans être sûrs de trouver un emploi après l'obtention de leurs diplômes. Dans des États où le taux de chômage est vertigineux, l'absence de perspectives durables en matière de planification de

l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, alimente et exacerbe l'angoisse des étudiants dont beaucoup perdent l'espoir de pouvoir s'autonomiser un jour grâce aux fruits de ce précieux sésame : le diplôme. La démotivation est bien réelle. Elle compromet le dynamisme des universités africaines, pourtant essentielles à la course au développement où sont engagés les États du continent. La démotivation est source d'improductivité scientifique. L'improductivité scientifique signifie la faiblesse du niveau de connaissance et l'incompétence des ressources humaines. Or le développement, pour être soutenu, a besoin de ressources humaines bien formées, qualifiées et compétentes. Nos sociétés se condamnent au sous-développement tant que nos universités sont privées de moyens indispensables au dynamisme de la recherche scientifique et à la promotion du capital humain, principaux moteurs du développement.

Les universités africaines, sous-équipées et en manque de financement produisent des diplômés dont la formation se fait au rabais. L'on assiste, dans ces universités, à des pratiques peu honorables telles que la fraude aux examens, le laxisme, la soutenance de Mémoires et de Thèses rédigés par des tiers, prétendument experts dans ces domaines, la culture de l'incompétence et la promotion de la médiocrité. Là où, pour Jean Marc Éla (2006, p. 183), « le chercheur africain n'a pas le droit de faire l'économie d'une formation technique suffisante qui lui donne accès aux débats scientifiques les plus élevés de notre temps, où se scelle l'avenir culturel de son pays », l'on assiste, malheureusement, à la démission coupable des principaux acteurs : des gouvernants et administrateurs qui marchandent les services administratifs, des enseignants chercheurs et chercheurs peu soucieux d'actualiser leurs connaissances et se complaisant dans la routine avec des anciennes fiches de cours et des livres (bibliothèques) jaunies par l'usure du temps, des étudiants insouciants occupés à sous-traiter l'obtention de leurs diplômes.

En voyant des incompétents réussir là où les esprits les plus brillants échouent, il est évident que la démotivation s'installe chez certains étudiants et les pousse à privilégier des voies détournées au détriment de la qualité requise en matière de compétition scientifique. L'insuffisance et/ou l'absence de bourses d'étude, de cités universitaires et de moyens de locomotion adéquats viennent

amplifier, par ailleurs, la démotivation des étudiants. Lorsqu'à ces difficultés se greffent des problèmes infrastructurels tels que l'absence de connexion internet haut débit, de bases de données documentaires physiques et virtuelles, la non application effective du système Licence-Master-Doctorat (LMD)[1], les étudiants sont désemparés et peinent à réaliser leurs études dans la sérénité.

Plus ahurissant encore est l'esprit de paresse et de médiocrité qui plane sur l'université. Il se caractérise par l'absence et/ou l'insuffisance de prise de conscience de certains étudiants peu soucieux de la nécessité de s'autoformer et de s'auto-cultiver conformément à l'esprit de la recherche. Ils viennent à l'université juste pour valider leurs diplômes, notamment par le fait de la tricherie, la connaissance ; la compétence et l'expertise leur important peu.

Au lieu de s'appliquer eux-mêmes au développement de leurs compétences par l'accroissement de leurs connaissances, certains étudiants préfèrent sous-traiter l'obtention de leurs diplômes avec des soi-disant experts : experts en rédaction de Thèses, de mémoires, de rapports, d'articles scientifiques, mais aussi experts en matière de validation des unités d'enseignement. Ce faisant, ils font preuve d'irresponsabilité. Dans les universités ivoiriennes, ce faux-concept d'experts est malheureusement en vogue et prend l'appellation de « mercenaires ». Le mercenaire est, en matière de droit international humanitaire, celui qui est spécialement recruté dans le pays ou à l'étranger pour combattre dans un conflit armé. Il prend effectivement part aux hostilités en vue d'un avantage personnel à lui promis. Le principe reste le même lorsque cette notion est transposée dans nos universitaires par des étudiants paresseux, irresponsables et incapables de se servir convenablement de leur raison et de leur intelligence. Aussi,

---

[1] Promu par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur, le système d'enseignement Licence-Master-Doctorat répond à des objectifs fondamentaux très ambitieux pour redorer le blason des universités africaines. Réaffirmés dans le cadre du Projet AGURES, autour du thème de la « *construction du nouvel espace africain et malgache de l'enseignement supérieur dans le contexte de la mise en place du système LMD dans l'enseignement supérieur de l'espace CAMES* », ces objectifs semblent être restés lettre morte, au regard de la situation léthargique des universités concernées (CAMES, 2012, p. 15).

> il est si commode d'être mineur. Si j'ai un livre qui me tient lieu d'entendement, un directeur qui me tient lieu de conscience, un médecin qui juge de mon régime à ma place, etc., je n'ai pas besoin de me fatiguer moi-même. Je ne suis pas obligé de penser, pourvu que je puisse payer ; d'autres se chargeront pour moi de cette besogne fastidieuse (E. Kant, 1985, p. 47).

Il y a, dans les universités africaines, une démission consciente doublée d'une inconscience fâcheuse qui menace, en leurs fondements mêmes, l'État et la société tout entière. La prise d'initiatives et le goût de l'effort personnel sont curieusement relayés par l'indolence et la paresse, entretenues par la conjoncture économiciste et mercantiliste du monde contemporain. À cela, s'ajoutent le complexe d'infériorité, le manque d'audace et de courage, la crise d'autorité, signes distinctifs d'un esprit de platitude et de mentalités en crise. Des étudiants peu audacieux, complexés et n'ayant plus de respect pour l'autorité amplifient la crise de l'université. Cette crise est aussi une crise des valeurs.

1.2. La crise des valeurs

Les valeurs se réfèrent aux principes régissant le fonctionnement de l'université. Ces principes ont vocation à préserver ce qu'il y a de plus élevé, ce qu'il y a de plus estimable en l'homme : la dignité. L'affirmation et la reconnaissance de l'humanité en soi, dans la moralité soumise à la détermination de la liberté, est nécessaire et indispensable pour susciter la reconnaissance de la dignité et sa promotion à travers l'impératif du devoir. La dignité découle nécessairement du devoir d'universalité de la liberté prescrit par la loi qui commande de considérer tout être raisonnable comme fin. Il est contraire à la législation de la raison pratique de déchoir l'homme de sa dignité. Par respect pour la loi, chacun doit s'imposer le devoir de reconnaître inconditionnellement et universellement, la dignité de tout autre. Car « la dignité de l'humanité consiste précisément dans cette faculté d'établir des lois universelles, à la condition toutefois d'être en même temps soumise elle-même à cette législation » (E. Kant, 1985, p. 301-302). Se donner un principe de l'agir tel que par ce principe, on nie à tout autre la dignité comme personne humaine et fin en soi, c'est obéir à une maxime subjective qui est contraire au devoir. Par-là, on s'inscrit en-deçà de l'idéal d'humanité et d'universalité tel que requis par la moralité. Une loi de l'agir qui serait contre cet idéal, s'érigerait *de facto* contre la vie et contre l'humanité elle-même, mais surtout, elle donnerait la

preuve qu'elle est elle-même encore au seuil de l'humanité, les racines plongées dans l'animalité. Et on sait que,

> dans le règne des fins, tout a un prix ou une dignité. Ce qui a un prix peut être aussi bien remplacé par quelque chose d'autre, à titre d'équivalent ; au contraire, ce qui est supérieur à tout prix, et par suite n'admet pas d'équivalent, c'est ce qui a une dignité (E. Kant, 1985, p. 301-302).

La dignité humaine est sacrée, et comme telle, incessible, inviolable et inaliénable. Pourtant, à l'université, cette dignité est parfois bafouée. Bafouer la dignité de l'homme, c'est nier son essence même, c'est le chosifier et l'animaliser. L'animalisation de l'être humain par le truchement de la négation de sa dignité, constitue un dévoiement dans l'exécution des missions de l'université africaine. En tant que haut-lieu du savoir, l'université forme également à la culture du savoir-vivre et du savoir-être. Mais elle est malheureusement prise dans l'étau de crises répétitives qui dénotent très souvent, d'un manque de savoir, de savoir-vivre et de savoir-être de certains acteurs, notamment les étudiants. Cela a pour inconvénient, de porter atteinte à la dignité des universitaires. Or le savoir-vivre et le savoir être constituent des valeurs sociales nécessaires à la formation civique et citoyenne des hommes qu'il faut promouvoir. Le constat démâtant d'un manque de savoir-vivre et de savoir-être, prouve l'existence d'une crise des valeurs. Mais, en quel sens ?

La crise des valeurs, identifiée ici, à un défaut de savoir-vivre et de savoir-être, est saisissable aux travers de certains fléaux qui gangrènent l'université, et qui prolifèrent curieusement à un rythme vertigineux. Au nombre de ces fléaux, figurent l'incivisme et l'incivilité. L'incivisme, c'est l'absence de civisme[2], qui se manifeste par le déni de l'État et de sa légitimité, avec la légitimation de la fraude et de la corruption, ainsi que par le non-respect des textes et des règles de bienséance dans le quotidien.

L'incivisme se manifeste en général, sous le mode de l'incivisme de conviction, l'incivisme de misère, l'incivisme d'État et l'incivisme de comportement. Dans

---

[2] Le fait de respecter et faire respecter les lois et les règles en vigueur, mais aussi d'avoir conscience de ses droits et devoirs envers la société.

l'incivisme de conviction, il y a un déni de l'État, mais aussi de sa légitimité, en en sapant les fondements, par la légitimation de la contrebande, de la fraude fiscale, de l'insubordination, de l'occupation illégale de l'espace public, etc. L'incivisme de misère quant à lui, est qualifié d'incivisme d'autodéfense, compréhensible par certaines personnes, et pose la question du comment se considérer comme citoyen à part entière d'une société qui ne nous assure ni travail, ni éducation, ni santé, ni protection véritable. L'incivisme d'État se réfère, quant à lui, à une représentation de l'État comme un monstre lointain qui inspire la peur pour convaincre les citoyens qu'ils sont coresponsables de la politique de la cité. Le plus fréquent d'entre tous est l'incivisme de comportement, qui se rapporte au non-respect des textes et règles de bienséance dans le quotidien.

Quant à l'incivilité[3], elle se réfère à l'attitude de non-respect, à la fois à l'égard des autres citoyens et du bien public. Dans une société qui se veut policée, chaque citoyen doit faire preuve de civilité en respectant aussi bien ses concitoyens que les biens publics. Cela contribue à la préservation d'une ambiance sociale apaisée. Dans une telle société, le respect des lois et des règles préserve également de possibles atteintes à la dignité de la personne humaine. Dans la mesure où l'université fait partie de la société, en général, il est nécessaire qu'en son sein, règnent le civisme et la civilité, qui sont des marques de la citoyenneté. Mais la réalité, trop souvent, contraste avec cet idéal d'un monde universitaire affranchi de crise des valeurs citoyennes que sont le civisme et la civilité. Au cours de l'année universitaire 2012-2013, le Ministre de l'enseignement supérieur ivoirien, M. Cissé Ibrahima Bacongo, a ainsi échappé à un lynchage, alors qu'il tentait d'apaiser, par son discours, des étudiants mécontents et révoltés contre l'État ainsi que cela est rapporté en ces termes :

> Informés de sa présence à la présidence de l'université, des étudiants se sont attroupés, comme s'ils avaient été alertés, pour exprimer leur mécontentement à l'endroit de leur autorité de tutelle. L'attroupement et les vives clameurs se faisaient grandissant, le ministre est sorti pour une adresse aux mécontents afin de les calmer, et s'enquérir de leur mouvement d'humeur, mais mal lui en prit, et il essuya des huées et jurons. Faisant ainsi connaître leur hostilité à l'endroit

[3] Elle s'oppose à la civilité, qui est une attitude de respect à l'égard des autres citoyens, ainsi qu'à l'égard de l'espace public et de la chose publique.

> de leur autorité de tutelle, ces hordes ont même essayé d'attenter à son intégrité physique (AIP, 2013).

S'en prendre verbalement et physiquement à un être humain, quelle que soit sa faute, est en soi une atteinte à sa dignité. Si un tel acte dénote de l'incivisme et de l'incivilité, il a surtout l'inconvénient de rabaisser l'homme, de le vilipender indépendamment de son titre de ministre. Agir de la sorte, c'est porter atteinte à sa dignité. Mais pourquoi des étudiants s'autorisent-ils à bafouer ainsi, la dignité de l'homme-ministre ?

En tant que représentant de l'État, le ministre de l'enseignement supérieur incarne l'autorité publique garante de l'université. Il y a, en principe, et tout naturellement, une relation de confiance entre l'administrateur en chef qu'il est et les administrés, à savoir les étudiants. Mais au-delà de cette relation verticale de type fonctionnel, le ministre peut être représenté comme l'autorité parentale, la figure paternelle. Or, à l'égard d'un parent ou d'un père, il y a un devoir inconditionnel de respect. Toute attitude de défiance est en principe, contre-nature. Si la paternité impose le respect absolu, l'humanité du père devrait dissuader, quant à elle, toute velléité d'insoumission et/ou d'indiscipline, voire toute attitude de défiance et d'indignation. Le fait de bafouer la dignité de l'homme-ministre relève certainement d'une crise plus profonde : la crise de confiance. Si le respect inconditionnel ne saurait trouver sa justification dans la confiance que l'enfant trouve dans la figure paternelle, la méfiance est tout de même susceptible de dériver en insoumission et pousser l'enfant à bafouer la dignité du père. Le père mérite la confiance de l'enfant pour que soit possible la révérence naturelle.

La confiance représente la force qui maintient en relation les différents acteurs du système universitaire. Lorsqu'elle est en crise, c'est tout le système qui court le risque de se désagréger et de disparaître. Trop suspicieux à l'égard des autorités, les étudiants se méfient d'elles et sont prompts à saper et à compromettre la réussite de toute mesure venant desdites autorités. De leur côté, les autorités doutent des compétences réelles des étudiants si bien qu'elles peinent à leur octroyer des bourses d'étude dans bien des cas, et compliquent leur accès à certains cycles de formation (Master et doctorat notamment), ou complexifient les processus de recrutement qui les ouvriraient au monde

professionnel. Cette atmosphère de méfiance réciproque crée un climat délétère, avec des cours et examens perturbés, des grèves intempestives, des marches, des affrontements inter-syndicaux, des années blanches et des sessions uniques.

Selon toute vraisemblance, les universités africaines, surtout francophones, courent le risque de manquer cet important rendez-vous historique : s'affirmer, dans un esprit de compétitivité internationale, sur la scène scientifique comme une référence qui compte. C'est pour prévenir un tel risque que nous formulons l'impératif catégorique de la refondation de l'université sur l'excellence. Comment cet impératif s'articule-t-il ? En quel sens peut-il se réaliser ?

2. La nécessité de la refondation de l'université

Sous ce titre de nécessaire refondation de l'université, il s'agit de présenter le mérite comme une valeur indispensable à cultiver, un devoir inconditionnel à accomplir dans l'optique de parvenir à l'excellence au sein des universités africaines. En d'autres termes, en saisissant la culture du mérite comme un impératif catégorique, les universités africaines se disposent à l'éclosion et à l'édification d'une société de l'excellence.

2.1. La culture du mérite

Le mérite est ce qui rend une personne digne d'estime. Il s'accompagne d'un effort pour surmonter des difficultés, et spécialement, pour surmonter des obstacles intérieurs qui s'opposent au respect du devoir, c'est-à-dire à l'accomplissement de la loi morale. En tant que tel, le mérite est une qualité hautement louable chez une personne, dans la mesure où il dénote d'un effort d'élévation morale et/ou de distinction[4] sociale. Il s'affirme davantage comme une qualité morale, voire sociale. Or, les qualités morale et sociale inspirent le respect, la considération des pairs. « Dans une société dite « méritocratique », un lien direct est établi entre le mérite et le pouvoir, que l'individu ne doit plus à sa naissance, à sa richesse ou à ses appuis personnels, mais à ses qualités propres, à son travail

[4] La distinction, ici, ne s'entend pas comme simple différenciation discriminante, mais comme ce qui confère à l'homme un certain honneur, une certaine élégance, une certaine estime.

et à son talent » (V. Morin, 2018, p. 2). C'est dire que la méritocratie est une approche qui valorise l'individu sur la base de principes impartiaux, objectifs et universels. Le mérite ainsi reconnu, inspire le respect, la justice et l'équité. Dans le domaine scientifique, inspirer le respect des spécialistes et des profanes commande surtout d'avoir des compétences et du génie ; en somme, c'est être méritant. Ici, plus que partout ailleurs, c'est sur la base du mérite qu'on a que les paires nous témoignent du respect ou non. L'université étant le haut-lieu de production et de promotion de la science, son prestige dépend alors de la qualité de ses ressources humaines, de leur mérite. Or,

> la qualité fait référence à ce qu'il faut à l'enseignement pour répondre aux normes définies par les instances d'assurance qualité et les instances professionnelles et universitaires appropriées. Dans l'enseignement supérieur, la qualité englobe toutes les fonctions et activités, notamment les programmes universitaires, les ressources humaines, les étudiants, l'enseignement et l'apprentissage, l'infrastructure et recherche et l'innovation telles que définies dans le cadre des valeurs culturelles nationales et des objectifs et aspirations de développement (P. Pol, 2012, p. 1).

Il faut, sans complaisance, tenir le pari de la refondation de l'université. Cette refondation, pour être durable, doit s'articuler autour de la culture du mérite. L'université doit revenir aux plus méritants, c'est-à-dire à ceux qui ont les compétences intellectuelles requises, qui ont une culture citoyenne avérée, et qui possèdent des qualités morales indéniables. Le but est de former une élite de chercheurs et de technocrates capables de tenir, avec probité, le gouvernail du développement de nos États. Le favoritisme, le laxisme, la tricherie, l'incivisme, l'incivilité et bien d'autres maux du même genre, doivent céder le pas à la culture de l'effort, du travail assidu, de la perfection et du mérite. Si l'école pour tous est sans doute une politique salutaire, nous ne relèverons le défi du développement qu'à la condition de soumettre les acteurs du système universitaire à la saine émulation, à l'effet de créer une mentalité de vainqueurs et de méritants dans toutes les sphères de la vie sociale. En effet,

> il faut bien redécouvrir la responsabilité des Africains dans un domaine stratégique que l'on ne peut confier indéfiniment aux autres sous peine de démission historique. Pour rompre avec la racine et poser les conditions humaines, sociales et intellectuelles qui exigent d'acquérir l'esprit d'invention et de découverte afin de permettre aux Africains de devenir, à leur manière, maîtres et possesseurs de la nature. D'où la nécessité de rendre la nouvelle génération disponible à la recherche des solutions inédites face aux problèmes de développement durable qui imposent d'enraciner dans nos sociétés un potentiel

> de connaissances scientifiques. C'est là la condition primordiale pour domestiquer la modernité en Afrique (J-M. Éla, 2006, p. 183).

Aspirer au développement intégral et durable tout en négligeant certains secteurs clés (notamment l'éducation et la formation de ressources humaines de qualité, la moralisation de la vie publique, la science et les technologies) qui en sont pourtant les leviers, c'est compromettre l'avenir du continent africain, le condamner à se complaire dans une culture consumériste. Dans leur processus de développement, la plupart des États africains, donnent l'impression de préférer mettre la charrue avant les bœufs, et donc de se condamner à tâtonner dans le sous-développement. Les discours, les programmes et les politiques publics témoignent d'une valorisation niaise de l'économie au détriment de l'homme, qui est pourtant la ressource centrale dans tout processus de développement.

En mettant en avant l'économie, et en lui subordonnant tout le reste, y compris l'éducation-formation de l'homme, on sape les fondements mêmes du développement. Or, on oublie trop souvent que tous les pays développés le sont grâce à des ressources humaines hautement qualifiées, rompues à la théorie et à la pratique de la recherche scientifique, et aptes à exercer avec professionnalisme, dans un esprit de productivité compétitive. Il est nécessaire de redonner à l'université toute la place qu'elle mérite, en en faisant le centre par excellence de production de connaissances scientifiques de pointe, d'experts de renom, de cadres méritants et compétitifs à même de mener, avec probité, les États africains au développement tant escompté. En somme, le mérite doit être le levier qui nous conduise à l'excellence : cela représente un impératif catégorique pour les universités africaines.

2.2. La culture du mérite, un impératif catégorique dans la recherche de l'excellence

Le mérite est une qualité à cultiver, c'est-à-dire à ancrer solidement dans les consciences, dans les habitudes et dans les sociétés soucieuses de se développer durablement et efficacement. Il s'agit, en d'autres termes, de promouvoir l'élitisme pour bâtir des sociétés de l'excellence. Dans ces conditions, « l'idée du mérite peut servir de base à la hiérarchisation des performances des individus dans un milieu

social ordonné et plus encore dans le cadre d'une activité professionnelle » (D. Mélèdje, 2020, p. 71). La référence au mérite commande des fondations solidement et objectivement ancrées. Ces bases sont fixées par l'État, et supposent qu'un cadre réglementaire soit clairement défini pour fixer les conditions de reconnaissance du mérite. Il y a également une exigence fondamentale et nécessaire d'énonciation de principes déontologiques et éthiques. Nous présentons alors l'impératif catégorique comme modèle référentiel tout à la fois réglementaire, déontologique et éthique d'édification d'une société méritocratique capable de promouvoir l'excellence à l'université. La société méritocratique encourage à la promotion de l'élitisme, qui pourrait susciter, dans la conscience collective, une volonté résolument engagée dans la saine émulation pour atteindre collectivement l'excellence. En d'autres termes, lorsque chaque citoyen obéit à l'impératif catégorique de la culture du mérite, il entre dans une concurrence loyale avec les autres citoyens, créant ainsi un dynamisme intellectuel propice à la culture de l'excellence.

L'impératif catégorique est un principe objectif contraignant pour toute volonté. L'impératif porte sur les lois. Or, toute loi pratique représente une action possible comme bonne, et de ce point de vue, comme nécessaire et universalisable pour un sujet capable d'être déterminé pratiquement par la raison. « Agis uniquement d'après la maxime qui fait que tu puisses vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle » (E. Kant, 1985, p. 285). L'impératif catégorique détermine l'action selon le principe d'une volonté bonne, de sorte que cette action se révèle finalement nécessaire et universelle. Kant postule l'impératif catégorique en en faisant la loi suprême de la moralité.

L'analogie avec la philosophie pratique de Kant nous fait saisir la promotion du mérite comme un impératif catégorique pour la refondation de l'université en vue de l'excellence. Le mérite s'entend comme « l'accomplissement des devoirs de vertu, la vertu étant elle-même la force de la résolution dans le mérite » (Rudolf Eisler, 1994, p. 678). Devoirs et vertu caractérisent donc le mérite. Penser dès lors, l'université comme une institution méritocratique, c'est en même temps, travailler à la réalisation d'une telle pensée sous le mode d'un devoir. C'est ce devoir que nous théorisons comme impératif catégorique.

La sélection au mérite est fondée sur l'égalité des chances et des droits entre les citoyens. Cette égalité offre à la société une fondation solide. Elle représente un modèle positif qui exprime le souci de ne pas subir des interférences arbitraires dans les choix de vies et d'être égaux face aux opportunités. L'égalité des chances favorise l'éclosion de citoyens méritants potentiellement susceptibles de contribuer à la promotion de l'excellence et à l'édification de sociétés développées. C'est pourquoi,

> la prise en compte du mérite et donc des inégalités sociales parait inévitable. L'égalité formelle et sans saveur, le nivellement par le bas ne peut pas être un mode de vie, un code de fonctionnement pour une société qui entend évoluer. La reconnaissance du mérite doit permettre de construire un système de méritocratie. Et sans pour autant que soient réduits ceux dont on peut penser qu'ils n'ont aucun mérite (D. Mélèdje, 2020, p. 70).

La société ne peut faire l'économie du mérite sous prétexte de promouvoir l'égalité des chances et des hommes. Il existe bien des différences naturelles qui ne peuvent être comblées par des tentatives artificielles d'égalisation. Et la promotion du mérite n'exclut pas l'encouragement des moins méritants et le renforcement continu de leurs capacités physiques, intellectuelles et morales. Le mérite « relève simplement d'un système de valeurs dans lequel nous avons choisi de valoriser certaines qualités, et d'en dévaloriser d'autres » (P. Savidan, 2018, p. 3). Le mérite comme système de valeurs, est pensé comme un impératif catégorique qui rejette les antivaleurs, c'est-à-dire les valeurs décadentes de tricherie, de corruption, de laxisme, etc.

Certes, l'impératif catégorique kantien commande des devoirs moraux. Mais ce qui retient l'attention dans un tel impératif, c'est sa rigueur, sa clarté et sa finalité. En formulant l'impératif catégorique de la refondation de l'université en Afrique sur le mérite, notre projet est celui de réaliser, chez les universitaires, ce qu'il y a de meilleur, le bien, et d'atteindre la fin suprême : l'excellence par le savoir. Cet impératif pourrait se formuler ainsi pour chaque universitaire : « Agis uniquement d'après la maxime qui fait que tu puisses vouloir que le mérite (et l'excellence) devienne (nt) une loi universelle dans la gouvernance universitaire et la recherche scientifique ». Pour les universitaires, le passage des grades et la mobilité verticale doivent découler du mérite qu'ils ont et dont ils font preuve dans leurs travaux et leurs cours. La culture méritocratique chez les

universitaires doit servir de modèle aux étudiants, de sorte qu'ensemble, enseignants et apprenants positionnent les universités africaines sur la voie de l'excellence. Afin de réaliser cet idéal, la gouvernance universitaire doit être confiée aux plus méritants, c'est-à-dire aux experts en matière de gouvernance institutionnelle, dont la probité intellectuelle et morale sont dûment établie.

Le défi pour les universités africaines, c'est de sortir de l'enfermement, de la médiocrité et de la minorité dans lesquelles elles semblent se complaire. Elles doivent jaillir à la lumière du savoir, s'élever à la fine pointe de la connaissance scientifique. L'esprit des Lumières européennes doit habiter les Africains et les inciter à assumer, avec responsabilité, leur destin dans un monde de plus en plus concurrentiel. Dans les universités africaines, enseignants et étudiants doivent s'assumer pleinement et assumer la responsabilité insigne de produire, par-eux-mêmes, des savoirs susceptibles d'enrichir le patrimoine scientifique et culturel du continent, mais aussi de contribuer à son essor économique et social. Il est nécessaire de susciter l'éclosion des Lumières africaines comme source de libération pour illuminer les sentiers du développement intégral du continent, à l'instar de l'Europe du 18ème siècle. C'est une exigence fondamentale dont nous trouvons l'expression lumineuse dans ce passage de Kant, où il interpelle le sujet à se prendre en charge en ces termes :

> *Sapere aude* ! Aie le courage de te servir de ton propre entendement ! Voilà la devise des Lumières. La paresse et la lâcheté sont les causes qui expliquent qu'un si grand nombre d'hommes, alors que la nature les a affranchis depuis longtemps de toute direction étrangère, restent cependant volontiers, leur vie durant, mineurs ; et qu'il soit facile à d'autres de se poser comme leurs tuteurs. (E. Kant, 1985, p. 210).

Les acteurs de l'université en Afrique (Administrateurs, Enseignants-chercheurs, étudiants, personnels techniques) doivent refuser la minorité en pensant et en pratiquant le mérite, et en agissant efficacement pour établir la qualité et le rayonnement des universités africaines. Cela implique d'assumer, avec responsabilité, la fonction première de l'université, et d'en réaliser le projet essentiel de constitution d'une société scientifique et savante soucieuse de contribuer au progrès et au développement du continent africain. Au demeurant,

> l'inspiration ne fut pas mauvaise de celui qui conçut d'abord l'idée, et en proposa la réalisation publique, de traiter l'ensemble tout entier du savoir (…) de façon pour ainsi dire industrielle, par la division des travaux, en en faisant un domaine où, autant il y a de secteurs scientifiques, autant d'enseignants, de professeurs publics seraient nommés en tant que dépositaires de sciences, qui ensemble constitueraient une sorte de république savante, appelée université (E. Kant, 1986, p. 813).

C'est bien l'intelligence humaine qui a créé l'université comme haut-lieu de science où exercent des professionnels et experts. Étant réservée à la science, l'université doit alors demeurer dans les mains des scientifiques et savants afin de pérenniser la culture scientifique et de la rendre apte à soutenir le développement de l'Afrique. Si son histoire est liée à un plan général tracé par l'État[5], son fonctionnement, lui, doit être affranchi des influences politiciennes et partisanes afin que soit préservés son prestige et sa notoriété. Seule une gestion rationnelle de l'université peut lui garantir l'excellence et le succès fondés sur le mérite. « À chacun ses Harvard » (P. Pol, 2012, p. 3) devrait devenir le slogan de la recherche de l'excellence. « Aussi, pour faire face au défi que constitue, pour l'Afrique, l'entrée dans le temps du monde, il importe de repenser » l'université (J-M. Éla, 2006, p. 183). « Il faut restaurer ce que j'ai appelé l'honneur de penser ». Pour réaliser un tel objectif, l'idée s'impose d'assumer entièrement l'héritage de Cheikh Anta Diop. Et pour cause,

> le chercheur africain n'a pas le droit de faire l'économie d'une formation technique suffisante qui lui donne l'accès aux débats scientifiques les plus élevés de notre temps, où se scelle l'avenir culturel de son pays. Aucune arrogance ou désinvolture pseudo-révolutionnaire, aucun gauchisme, rien ne saurait le dispenser de cet effort. Tout le reste n'est que complexe, paresse, incapacité : l'observateur averti ne s'y trompe pas. En effet, on doit dire aux générations qui s'ouvrent à la recherche : armez-vous de la science jusqu'aux dents et allez arracher, sans ménagement, des mains des usurpateurs le bien culturel de l'Afrique dont nous avons été si longtemps frustrés » (C. A. Diop, *In* T. Obenga, 1973, p. IX).

Le pessimisme, le laxisme et la paresse sont le signe d'une mentalité décadente et rétrograde, qui freine le dynamisme de l'université, démotive les universitaires et les étudiants et empiète sur le développement de l'Afrique. Il est impératif de prendre conscience de la centralité de l'université et de la nécessité

---

[5] L'idéal serait que le gouvernement ou l'État se contente de donner les grandes orientations, en matière de planification et de financement de l'enseignement supérieur. S'immiscer dans la gestion des universités, et surtout des questions d'ordre purement scientifique, c'est empiéter sur la liberté des universitaires.

de travailler à son rayonnement intellectuel et scientifique. En valorisant davantage le potentiel de connaissances scientifiques et de rationalité que porte l'humain, l'on encourage ainsi, l'innovation, la créativité et la qualité. Innovation, créativité et qualité sont les signes du souci de l'excellence.

Conclusion

La refondation de l'université en Afrique sur le principe du mérite comme impératif catégorique pour les acteurs des universités, est un appel au sens du devoir de scientificité innovante et créatrice. La scientificité innovante et créatrice est possible là où les acteurs du système universitaire et les gouvernants assument, chacun en ce qui le concerne, les responsabilités liées à l'exercice de sa fonction en toute honnêteté, en faisant preuve d'engagement citoyen.

Les crises font partie du processus de croissance des choses. En ce sens, elles ne sont pas une fatalité. Les crises constituent des épreuves qu'il convient de surmonter sagement afin de se fixer solidement sur l'échiquier des savoirs et des sciences. Par-delà le développement qu'il convient de réaliser impérativement à travers la culture du mérite et de l'excellence, c'est, en fait, la survie de l'homme africain qui est visée. « Le potentiel d'une nation à s'adapter au monde moderne est fonction de ses capacités d'innovation, elles-mêmes assises sur sa recherche scientifique qui constitue la pierre angulaire de toutes ses technologies » (P. Deheuvels, 1990, p. 4). Les États africains ont le devoir d'édifier des universités à la pointe des sciences et technologies en se dotant de ressources humaines hautement qualifiées, à même de répondre aux exigences sans cesse croissantes de la compétitivité internationale et du bien-être des peuples.

Les universités africaines, pour répondre à cette exigence, gagneraient quant à elles, à faire de la recherche et de la promotion du mérite et de l'excellence, des objectifs cardinaux. L'atteinte de ces objectifs sera fonction de la rigueur et la prise de responsabilités qui accompagneront la sélection des ressources humaines devant non seulement tenir les rênes de la gouvernance universitaire, mais aussi et surtout dans la sélection, l'évaluation et la certification des acteurs du monde universitaire.

Références bibliographiques

CONSEIL Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur, 2012, « Construction du Nouvel Espace Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur dans le contexte de la mise en place du système académique Licence-Master-Doctorat (LMD) dans les établissements d'enseignement supérieur de l'espace CAMES », Projet AGURES.

DEHEUVELS Paul, 1990, *La recherche scientifique*, Paris, PUF.

EISLER Rudolf, 1994, *Kant-Lexicon, I*, Paris, Gallimard.

GAY Michel, 2012, « Ouverture du colloque », in *Le rôle des universités et des universitaires dans l'économie de la connaissance*, Ouvrage collectif coordonné par Valentin RAILEAN, Michel GAY et Oleg CURBATOV, Paris, Chişinău, p. 15-17.

KANT Emmanuel, 1986, *Le conflit des Facultés*, in *Œuvres philosophiques III*, Trad. de l'Allemand par Alain Renaut, Paris, Gallimard.

KANT Emmanuel, 1985, *Qu'est-ce que les Lumières ?*, in *Œuvres philosophiques II*, Trad. de l'Allemand par Heinz Wizmann, Paris, Gallimard.

KANT Emmanuel, 1985, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, in *Œuvres philosophiques II*, Trad. de l'Allemand par Victor Delbos, revue et modifiée par Ferdinand Alquié, Paris, Gallimard.

MELEDJE Djedjro Francisco, 2020, « Le mérite », *Gnomus, Revue scientifique de l'Université Méthodiste de Côte d'Ivoire*, N°6, Presses universitaires méthodistes de Côte d'Ivoire (PUMCI), p. 63-74.

MORIN Violaine, 2018, « La méritocratie, une utopie féroce », in *Le Monde*, Idées, p. 2-3.

OBENGA Théophile, 1973, *L'Afrique dans l'Antiquité : Égypte ancienne, Afrique noire*, Paris, Présence africaine.

POL Patricia, 2012, « La passion de l'excellence dans l'enseignement supérieur en Allemagne », in *Repères*, N° 14, Disponible sur www.campusfrance.org, repere_14_fr. rpdf, consulté le 27/04/2022.

SAVIDAN Patrick, 2018, « Le système a du mal à s'adapter aussi vite que les stratégies des parents les plus privilégiés, qui reconstituent leurs avantages à chaque réforme », in *Le Monde*, Idées, p. 3.